



## Chères Lavinoises, chers Lavinois,

En cette période incertaine et inédite, il est bien difficile de trouver les mots justes.

L'année écoulée n'a pas été simple, notre vie sociale a été transformée par l'impact de la crise sanitaire, la vie associative quasiment stoppée, et nos vies professionnelles réorganisées pour répondre aux protocoles mis en place dans la lutte contre le virus.

Force est de constater que toutes les épreuves traversées, ainsi que l'échéance politique à venir, tendent à diviser encore un peu plus les esprits en chacun d'entre nous. Beaucoup ont souffert de la solitude et des désagréments occasionnés. Et, bien que ce début d'année prenne la même direction, il est important de rester positif et de faire preuve de solidarité.

C'est pourquoi mon souhait le plus cher, à destination de l'ensemble de la population, et plus particulièrement à vous Lavinoises et Lavinois, du bourg ou du hameau de Rosnay, petits et grands, jeunes ou plus anciens, est de " tout mettre en œuvre pour le mieux vivre ensemble ".

Même si nous nous sommes moins regroupés et que nous avons moins échangé, nous avons tous participé de près ou d'un peu plus loin à faire vivre la commune. La municipalité est impatiente de pouvoir enfin renouer avec les instants de convivialité, notamment pour inaugurer comme il se doit la nouvelle maison commune, organiser à nouveau le repas des Aînés, partager le moment des vœux publics, etc...

" L'espoir n'est-il pas la force capable de transcender les murs épais d'une réalité prétendument établie et indépassable ? "

**C'est dans un esprit d'espoir collectif et au nom de toute l'équipe municipale que je vous souhaite, à toutes et à tous, une Bonne Année 2022 !!!**

page 1  
Mot du Maire

page 2  
Budget

page 3  
Travaux

page 4  
Forêt  
Ecole

page 5  
Action sociale  
Etat civil

page 6  
des modifications  
Sictom  
Urbanisme

page 7  
fibre et numérique

page 8  
Eau potable  
Recensement

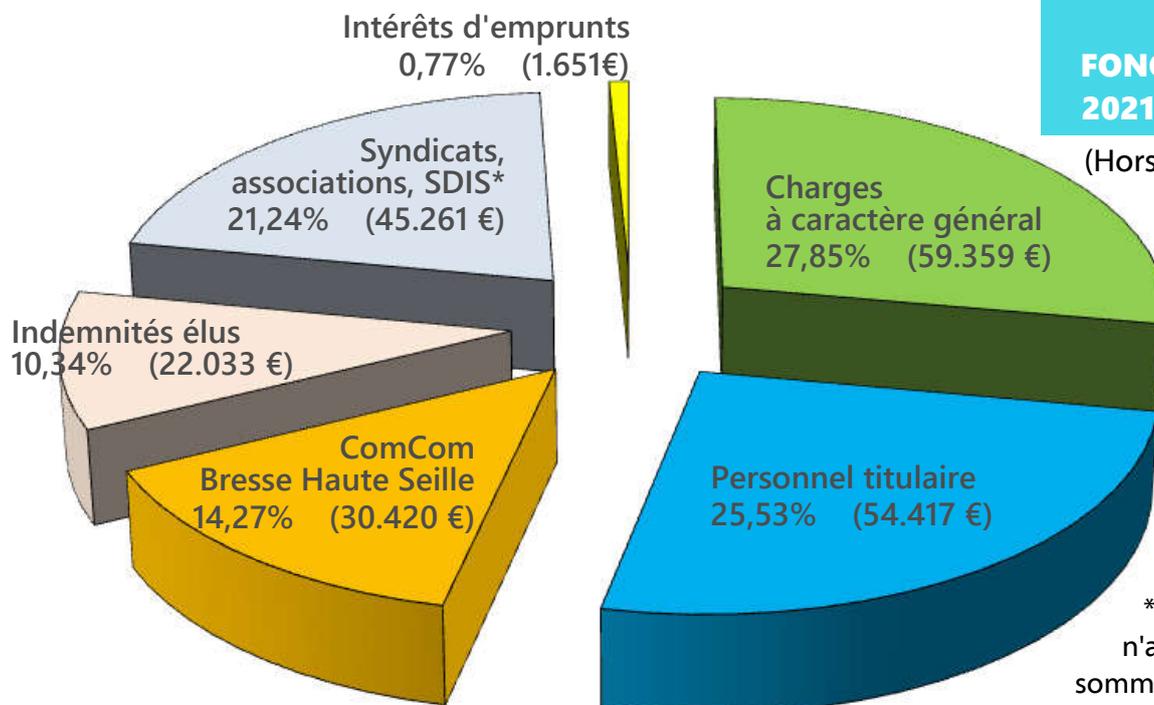
page 9  
Assainissement  
Pluviales le Bigon

page 10  
ComCom BHS

pages 11 & 12  
Associations

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021 213.142 €

(Hors Investissements)

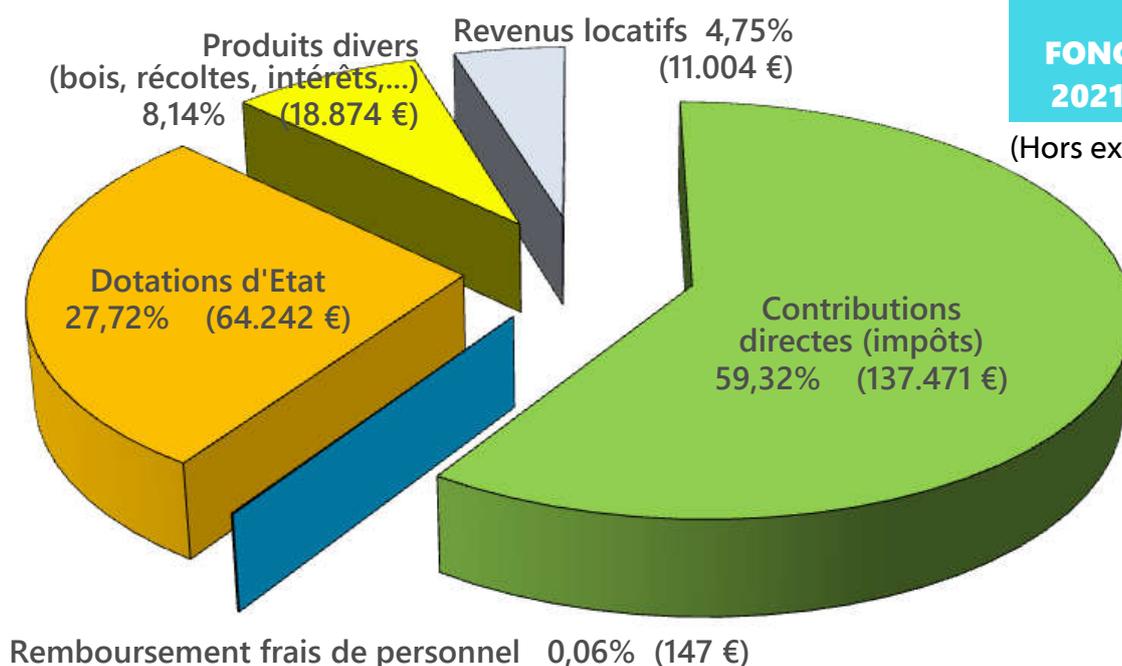


\* SDIS, la commune n'a pas reçu l'avis des sommes à payer, 8.068 €

Pour information, dépenses de fonctionnement 2020 = 210.731€ (Hors Investissements)

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021 231.739 €

(Hors excédent antérieur)



Pour information, recettes de fonctionnement 2020 = 220.854€ (Hors Investissements)

### INVESTISSEMENTS 2021

Remboursement anticipé travaux Mairie	150.000 €
Autres emprunts	6.028 €
Solde travaux Mairie & appartement	5.222 €
Réseaux et voirie	24.263 €
Bois et Forêts	701 €
Matériel et mobilier	8.557 €
<b>TOTAL dépenses d'investissement</b>	<b>194.771 €</b>

### ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Le budget et les comptes de la commune sont consultables par tous les administrés. Le secrétaire de mairie est à votre disposition pour tout complément d'information.

# LES TRAVAUX

## TRAVAUX RÉALISÉS PAR LA COMMUNE EN 2021

### ■ Rue de la Mairie

Lors des travaux de démolition des agencements intérieurs pour réhabiliter l'ancien office, il a été découvert que le branchement d'alimentation en eau était encore en plomb et que les eaux usées passaient toujours par une fosse septique pour rejoindre le réseau.

Une tranchée a donc été creusée pour faire passer une conduite d'alimentation neuve en polyéthylène (plymouth) et raccorder directement les eaux usées.

Travaux de terrassement et de finition réalisés par l'entreprise ETCTP pour un montant de 1.472 € HT.

### ■ Parking sous l'église

Après les interventions des entreprises, FAMY pour la scarification et le profilage du terrain avec la pose d'un socle de candélabre d'éclairage public, et EIFFAGE pour les revêtements en enduit bicouche, c'est quasiment une trentaine de voitures qui peuvent maintenant stationner à proximité immédiate du centre du village.

montant : FAMY 9.581 € HT EIFFAGE 6.800 € HT

## AU CIMETIÈRE

Au programme en 2022, la continuité de la rénovation du mur Ouest par la pose, à l'identique de la partie déjà réhabilitée, de blocs béton. Demande de devis en cours auprès de la même entreprise TESSIER.

Et, pour rappel de l'existence de la législation Zéro Phyto, le temps à consacrer à l'entretien des allées sans utiliser de pesticides pour un résultat "zéro verdure" difficile - voire impossible - à obtenir, incite à envisager une refonte complète de l'aspect paysager du lieu de recueillement.

Des solutions incluant une revégétalisation organisée et praticable par les visiteurs seront étudiées par un groupe de travail intégrant les habitants qui se sentiront concernés.



les bénévoles des assos à l'ouvrage



le local entièrement mis à nu

## AU PROGRAMME EN 2022

### ■ Rue Du Pré Bayard

Les causes du problème récurrent, lors des épisodes de précipitations intenses, d'engorgement du canal ancien "le Bigon", de son débordement, et d'inondation d'habitation qui en résulte, sont maintenant mieux comprises.

Réalisé par une entreprise spécialisée, le passage d'une caméra dans la canalisation permet de localiser précisément l'effondrement du plafond du canal qui est source de son encombrement.

Situé au niveau de l'enfouissement du câble haute tension, il est certainement lié aux travaux des entreprises qui sont intervenues à la construction de l'habitation. Un accord semble se dessiner pour une participation conjointe aux frais de réalisation du dévoiement de la conduite.

### ■ Chez les Remondys, à Rosnay

Fortement dégradé, l'état de la voie communale n° 8 à Rosnay, qui est intégrée au linéaire de la voirie d'intérêt intercommunautaire, nécessite une réfection à hauteur des habitations "chez les Remondys".

Programmée en 2021 par les services de la Com-Com, cette opération n'a pu être réalisée car le tracé actuel de la chaussée est en dehors du domaine public.

En 2005, la commune a établi une division parcellaire avec les trois propriétaires riverains pour régulariser la situation par des échanges de terrain.

Suite à l'intervention d'un cabinet de géomètre, un accord de bornage et d'échange a été signé par la commune et l'ensemble des propriétaires. Mais l'acte notarié n'a pas été réalisé et le projet n'a donc pas abouti.

Au printemps 2021, afin de finaliser ce dossier, et permettre ainsi la réalisation des travaux, la commune a mandaté l'office notarial Juris Notaire de Maître Pommier pour reprendre contact avec l'ensemble des propriétaires.

Bien que relancé, l'un d'entre eux ne s'est toujours pas manifesté. En conséquence, la réfection de la voirie est toujours suspendue à la signature de l'acte d'échange devant notaire.

VOIRIE TRAVAUX

## USAGE DU BRUIT

en semaine  
08.30 - 12.00  
14.30 - 19.30

le samedi  
09.00 - 12.00  
15.00 - 19.00

dimanche  
jour férié  
10.00 - 12.00

Entre voisins,  
moins on s'entend...  
mieux on s'entend !

## BILAN FINANCIER 2021

Ventes de bois	10.963 €	Affouage 2020-21	240 €	Total produits	11.203 €
Prestations ONF	1.255 €	Travaux / privés	1.893 €	Total exploitation	3.148 €

Les comptes de la forêt lavinoise reprennent un cours normal et viennent abonder le budget communal de plusieurs milliers d'euros. Les frais de la nouvelle place de dépôt en bordure de la parcelle 37, réalisée en 2020, seront bientôt effacés par la vente des coupes à proximité qui arrivent à échéance d'exploitation.

L'affouage, dont l'attrait s'étirole d'année en année (seulement 2 lots d'affouage distribués cette saison), concerne encore essentiellement la pratique de coupes sanitaires dans les parcelles les plus rocheuses en bordure du plateau. Programmées jusqu'en 2024-25, elles sont destinées à purger la forêt des frênes atteints par la chalarose et des arbres qui auront mal supporté les aléas climatiques.

## & L'ENVIRONNEMENT

Sécheresses, parasites, insectes, champignons... La santé des forêts françaises se dégrade et les forestiers savent que certaines essences, faisant aujourd'hui pleinement partie de notre paysage, résisteront mal à l'accélération du changement climatique.

La forêt lavinoise n'y échappe pas et on peut constater ici et là sur l'ensemble de sa surface de nombreux arbres morts, déracinés, ou couchés par les épisodes de fort vent.

Les buis, ravagés en deux ans par la pyrale, tentent bien de timides repousses à leurs pieds mais les paysages de sous-bois autrefois parés de leur brillance verdoyante restent peuplés de maigres branches sèches et décharnées.



Les scolytes, bien aidés par les sécheresses consécutives ces dernières années, sont à l'œuvre dans les peuplements d'épicéas, dont il sera nécessaire d'envisager le remplacement par des peuplements plus mélangés qui auront une plus forte résistance aux maladies et aux parasites.

Et la chalarose, cette maladie provoquée par un champignon introduit accidentellement d'Asie, a décimé les frênes (nettoyage par l'affouage).

### FORET ENVIRONNEMENT

Les chenilles processionnaires du pin, dont il faut rappeler le danger pour la santé humaine et animale continuent de nous rendre visite à chaque printemps.

La scolarité s'est déroulée quasi normalement malgré l'impact de pandémie.

Bien soutenus par le SIVOS, l'équipe enseignante, les parents, les élus, ont su mettre en œuvre les moyens de satisfaire à un protocole sanitaire contraignant, sans omettre de préserver le plus possible le bien-être des élèves.

Les effectifs, s'ils restent importants, ont enregistré une légère baisse, due à un nombre conséquent d'entrées au collège des anciens CM2.

### RPI SIVOS structure extérieure

Ce sont 129 élèves qui fréquentent les deux sites du RPI (Plainoiseau et Montain) en fonction de leur tranche d'âge et de niveau scolaire, dont 31 sont domiciliés à Lavigny.

## L'ÉCOLE

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement de la structure scolaire, le SIVOS poursuit sa campagne de consolidation des infrastructures architecturales.

A l'école de Plainoiseau, la toiture du deuxième préau a été refaite.

Et la préoccupation du moment est un problème persistant de fissures du bâtiment de la cantine de Montain.

Une étude de sol est diligentée pour en définir les causes et établir les responsabilités.

Les comptes du SIVOS sont équilibrés et permettent de ne pas solliciter à nouveau la contribution des quatre communes membres du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI).

# L'ACTION SOCIALE

## SEPTEMBRE

Cette année 41 jeunes (entre 3 et 25 ans) ont bénéficié de la gratuité de la Carte Jeune. La commune l'offre chaque année, sous condition de résidence principale lavinoise, aux jeunes qui en font la demande en temps et en heure.

## OCTOBRE

Annulée en 2020 en raison des conditions sanitaires, l'Opération Brioches de l'APEI (association de parents et amis de personnes en situation de handicap mental) a pu être organisée cette année.

Grâce à l'investissement personnel de quelques bénévoles, elle a renoué avec son traditionnel succès puisque 125 brioches ont été vendues. L'association APEI et la Commission Communale d'Action Sociale remercient les bénévoles pour leur participation à l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap.

## DECEMBRE

Dans le contexte actuel de conditions sanitaires encore difficiles le traditionnel "Repas des Aînés" a été à nouveau annulé cette année. La CCAS a consulté chacun des bénéficiaires pour lui proposer de recevoir un colis ou de faire don de son montant à une association à vocation caritative.

Le lundi 20 décembre, la Commission Communale d'Action Sociale a distribué 24 colis dans le respect des gestes barrières, tandis que 31 personnes ont préféré faire un don. Pour ceux de nos Aînés qui résident en institution, un colis plus adapté a été remis par l'intermédiaire de leurs proches.



Les Membres de la CCAS vous souhaitent une belle et douce année 2022, et restent à votre disposition pour toute demande à caractère social, ainsi que pour toute suggestion, idée, projet, visant à renforcer le lien social au sein du village.

COMMISSION  
COMMUNALE  
D'ACTION  
SOCIALE



# L'ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

10 avril	Louane GUYOT
18 juillet	Linaëlle CADIC-LE-GRASSE
16 octobre	Valentin CLAPISSON
1er décembre	Eline VARCIN

## DECES

27 avril	Marcel LAFONTAINE	94 ans
7 mai	Simone GRENET	94 ans
5 octobre	Micheline REBOURG	95 ans
18 novembre	Albert ROY	85 ans



2021  
ETAT CIVIL



## DU CHANGEMENT EN 2022

La fréquence de collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (bac gris) devient bi-mensuelle à partir du 24 janvier.

Rejoignant ainsi celle du bac bleu / jaune (tri sélectif), les OMR ne seront plus collectées qu'une semaine sur deux.

Suite à la réorganisation générale des tournées, les deux bacs (gris et bleu-jaune) seront collectés le mercredi après-midi.

### OBJECTIFS DU CHANGEMENT

- réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la collecte et au traitement des déchets, tout en continuant à prendre en charge la totalité de ce que nous mettons dans nos bacs
- inciter les usagers à produire moins de déchets et à mieux trier
- maîtriser les coûts de la gestion des déchets

### RÉSULTATS CONSTATÉS

Testée depuis 2015, la collecte une semaine sur deux concerne déjà 10 000 usagers du SICTOM, avec

- une réduction de 28 % du poids des ordures ménagères résiduelles (bac gris)
- seulement 4 % des foyers qui ont eu besoin de poubelles plus grandes
- l'adoption de nouvelles pratiques

### EN PRATIQUE

Le SICTOM accompagne les usagers pour améliorer leur gestion des déchets et en diminuer la quantité

- mise en place du compostage (tarif préférentiel pour l'achat du composteur, usage efficace,...)
- trier mieux et plus (il y a encore énormément de recyclables dans les bacs gris)
- diminution du gaspillage alimentaire

**SICTOM**  
structure extérieure

### BESOIN D'AIDE ?

Vérifier les consignes de tri en consultant [www.letriplussimple.com](http://www.letriplussimple.com)

Des craintes ou des difficultés d'organisation, contacter [prevention@sictomlons.fr](mailto:prevention@sictomlons.fr)

SYDOM du Jura 03 84 47 44 41

## DÉMATÉRIALISATION URBANISME



Un nouveau droit s'ouvre pour l'utilisateur avec la possibilité de déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique.

Il ne s'agit pas d'une obligation, les pétitionnaires qui le souhaitent pourront toujours déposer leurs demandes au format papier.

Simplifiez vos démarches en déposant en ligne vos demandes...

### ■ ETAPE 1

depuis le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) choisissez le CERFA qui correspond à votre demande et enregistrez-le sur votre ordinateur

### ■ ETAPE 2

remplissez les champs modifiables

### ■ ETAPE 3

envoyez par mail le document rempli, ainsi que les pièces (PDF, JPEG ou PNG) demandées, à la mairie à l'adresse [lavigny@wanadoo.fr](mailto:lavigny@wanadoo.fr)

vous recevrez un accusé de réception, ainsi qu'un récépissé relatif à votre demande

**DÉMARCHES**  
mairie de Lavigny

le service en ligne téléguidé AD'AU (Assistance pour votre Demande d'Autorisation d'Urbanisme) est là pour aplanir vos difficultés

# LA FIBRE POUR 2023

Arrivée prévue à Lavigny au troisième trimestre 2023, précédée par des phases d'étude et de travaux imminentes, le déploiement de la fibre optique pour accéder à internet à Très Haut Débit est l'objet d'une convention de délégation de service public entre le Département du Jura et la société Prisme by Altitude Infra.



## LE CHEMIN DE LA FIBRE



## QUE VA-T-IL SE PASSER ?

Dans un premier temps les habitants pourront voir le personnel (gilet orange portant le logo "Prisme") étudier l'implantation des PBO en effectuant mesures et photos. Viendra ensuite la phase de travaux, pendant laquelle les PBO seront installés, puis le bon fonctionnement du réseau vérifié.

S'ensuit un délai légal de 3 mois de commercialisation pour permettre à tous les Fournisseur d'Accès à Internet (FAI) de proposer leurs offres aux habitants. Aucun abonnement ne peut être souscrit durant cette période (sauf fibre dédiée à destination des professionnels).

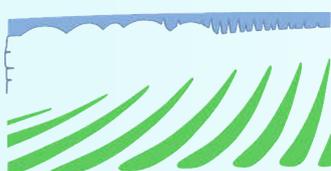
A l'issue de ce gel commercial chaque personne intéressée peut tester son éligibilité à la fibre sur le site [www.prisme-fibre.fr](http://www.prisme-fibre.fr) et souscrire un abonnement auprès du FAI de son choix, qui assurera le raccordement dans un délai de 8 semaines maximum.

Le raccordement final s'effectue sur rendez-vous et la mise en service est effectuée par le FAI, en présence de l'utilisateur qui définit avec le technicien la position optimale de la prise optique selon ses besoins et la configuration de son domicile (compter une demi-journée).

**Au total, 3 à 5 mois s'écoulent entre la fin du déploiement et le raccordement.**

**LA FIBRE**  
à Lavigny

## LES INFOS MUNICIPALES



Les moyens techniques de diffusion des infos pratiques de vie locale évoluent.

L'envoi des messages d'informations pratiques de vie locale en pièce jointe des courriels adressés aux abonnés à la liste de diffusion a été stoppé. Il était en effet devenu capricieux et de plus en plus souvent inopérant ou mal opérant.

Un site internet dédié à ces informations est en ligne depuis le printemps : <https://lavigny-info.fr>

Les courriels contiennent maintenant un lien direct vers le message stocké sur le site, et un pdf s'ouvre instantanément dans votre navigateur.

L'adresse de demande d'inscription à la liste de diffusion reste : [lavigny.info@orange.fr](mailto:lavigny.info@orange.fr)



**AU**  
**QUOTIDIEN**  
trucs & astuces

# L'EAU POTABLE

## LE RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE

Le RPQS 2020, document obligatoire a été publié. On y trouve, parmi bien d'autres, les informations suivantes :

- les volumes d'eau prélevés sur le milieu naturel sont en nette augmentation par rapport aux années précédentes
- le prix de l'eau TTC est en dessous du prix moyen observé à l'échelon national
- le rapport densité d'abonnés / perte d'eau sur le réseau est moyen, la vigilance doit être constante et la recherche de fuites s'imposer au quotidien. Pour améliorer la situation, est mis en place un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (schéma directeur)
- le RPQS est disponible sur le site internet du SIEHS (voir ci-contre)

## CETTE ANNÉE 2021

Des travaux sur le réseau de distribution ont été engagés sur le territoire de deux communes :

- à Nevy-sur-Seille, renouvellement rue Château Guinand du réseau d'eau (remplacement d'une canalisation en fonte de 60 mm). Lors de ces travaux, les compteurs des abonnés sont repositionnés sur le domaine public et remplacés par des compteurs qui permettent la relève radio.
- à Voiteur Bourg réfection des canalisations de distribution d'eau au carrefour principal, au parvis de l'église, et route de Nevy.

## POLLUTION

La distribution d'eau a été interrompue mi-juillet à Voiteur Bourg. En cause, la présence de bactéries pathogènes (*Escherichia coli*) dans la source qui alimente le château d'eau de Voiteur, pollution probablement due aux fortes pluies qui auront lessivé les sols.

Une vaste campagne d'information et la distribution d'eau "bouteille" ont été organisées pour faire face à l'urgence. Le SIEHS remercie les élus de Voiteur pour leur réactivité et leur disponibilité.

**SIE**  
**HAUTE SEILLE**  
structure extérieure

## ORAGES

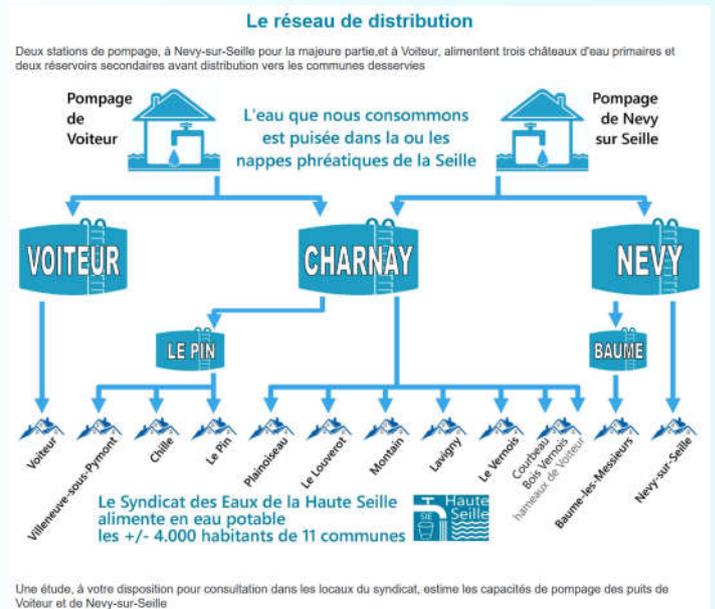
Les orages et impacts de foudre de la soirée du 16 juillet ont entraîné la dégradation et la mise hors service d'un bon nombre de matériels électriques et électroniques, et cela malgré les parafoudres installés !

## PROJETS EN COURS

- embauche d'un employé en renfort du poste de fontainier
- établissement d'un schéma directeur des travaux
- évolution des outils de comptage, de relève et d'alerte

## L'EAU, TOUT SIMPLEMENT

" Des habitants pour assurer un service public à des habitants, gage d'un fonctionnement au plus près de l'intérêt commun ", c'est le résumé de la page qui décrit le fonctionnement du syndicat sur le tout nouveau site internet que nous vous invitons à découvrir.



Mis en ligne récemment, le site du SIEHS vous permettra de retrouver toutes les informations pour mieux comprendre le fonctionnement de notre réseau et de nos services, l'étendue de nos missions, et le principe de leur tarification.

[www.siehs.fr](http://www.siehs.fr) Bonne visite !...



Initialement prévu en début d'année 2021, le recensement de la population lavinoise et de ses conditions de vie (équipement des habitations) débutera le 20 janvier prochain. Ses résultats influent sur le calcul des dotations versées par l'Etat aux collectivités territoriales, notamment la dotation globale de fonctionnement (DGF).

Cette année, à Lavigny, l'agente recenseuse est Rodica Boutin. Elle se présente chez vous et vous remet vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible.

# RECENSEMENT

# L'ASSAINISSEMENT

Le lancement de deux projets importants pour le syndicat marque cette année 2021 qui se termine.

## DIAGNOSTIC DES RÉSEAUX

Le diagnostic des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales, débuté cet automne, permettra de remédier à certains dysfonctionnements.

La station d'épuration subit en effet l'arrivée d'eaux pluviales provenant d'habitations mal raccordées et d'eaux parasites qui s'infiltrent dans les réseaux. Cela perturbe son bon fonctionnement et

entraîne des non conformités réglementaires de la Direction Départementale des Territoires.

L'objectif est donc de mettre à jour les plans des deux réseaux, puis de procéder à des investigations pour localiser la provenance des eaux parasites et définir ensuite les travaux à réaliser pour retrouver la conformité aux normes en vigueur.

Le diagnostic des réseaux, financé à hauteur de 50 % par l'Agence de l'Eau, doit s'achever fin 2022.

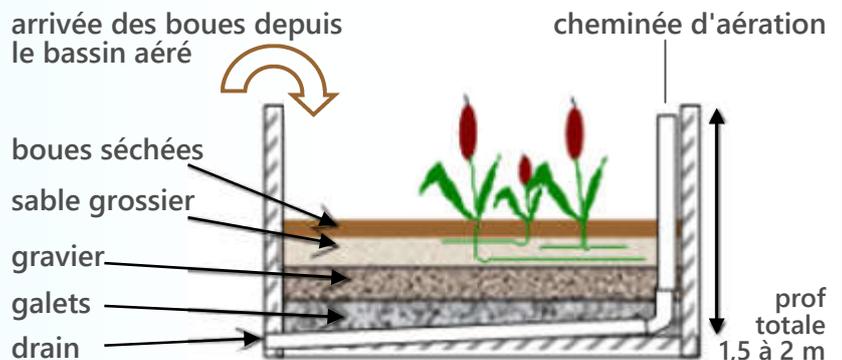
## BOUES D'ÉPURATION

Le second projet concerne le traitement des boues de la station. Depuis le début de la crise sanitaire l'épandage agricole des boues est proscrit, et ne sera plus autorisé comme avant.

Le Comité Syndical a donc décidé de construire des bacs de rhyzocompostage, lits plantés de ro-

seaux, et dimensionnés à la capacité de la station.

Ces bacs, représentant une surface de près de 1500 m<sup>2</sup>, permettent aux boues de se déshydrater naturellement au fil du temps pour être ensuite évacuées en centre de compostage ou épandues tous les 5-6 ans.



Le coût de fonctionnement de ce procédé est beaucoup moins élevé que celui généré en ayant recours à des systèmes mécaniques, et l'ancien silo de stockage des boues va devenir un bassin tampon pour réguler les arrivées d'effluents dans les bassins d'aération.

## EN PARALLÈLE

Le Comité Syndical a actualisé la convention le liant à la fromagerie des Coteaux de Seille.

Les adhérents de la coopérative, conscients des enjeux environnementaux, ont accepté que la redevance au SIA soit assise sur la pollution émise, et non plus sur les m<sup>3</sup> d'eau utilisés. Nous tenons à saluer cet effort et à les en remercier.

Les délégués du Val Serin vous souhaitent une bonne année 2022 !

LAVIGNY  
LE VERNON  
MONTAIN

Philippe TRESY  
Alexandre LUCHINI  
Marianne CHAMBARD

Thierry MOUREZ  
Christophe RICHARD  
Christophe RACLE

SIA  
VAL SERIN  
structure extérieure

## LES EAUX PLUVIALES RUE DU PRÉ BAYARD - CANAL " LE BIGON "



## Commission Tourisme

Cette année encore le tourisme a été impacté par la situation sanitaire, à quoi s'est ajouté un été exécrable du point de vue météorologique.

Si la fréquentation des principaux sites a été plus faible, le taux de remplissage des locations immobilières est paradoxalement resté à fort niveau avec quasiment aucune annulation de séjour.

La commission a étudié et soutenu différents projets :

- aides financières à l'immobilier, par le biais de subventions pour l'amélioration d'une structure d'hébergement touristique,
- mise en place de tables de pique-nique réparties en différents lieux de passage touristique du territoire intercommunautaire.

A cela s'ajoute la volonté d'accompagner des projets de mise en valeur du patrimoine, tels que la rénovation du château de Mirebel ou la revalorisation du chemin des cabanes en pierres sèches.

Dans le même ordre d'idée, le projet "les chemins de la photo", exposition itinérante sur l'ensemble du territoire, est une manière de croiser les regards sur la diversité des paysages de notre vaste intercommunalité.



une table est attribuée à Lavigny pour implantation au pied de la falaise d'escalade

Ce dynamisme touristique est coordonné par les Offices de Tourisme JurAbsolu, implantés à Voiteur et à Bletterans.

## Projet Grand Site

Ce devrait être un des projets majeur cette année 2022. Récemment relancé, et fortement appuyé par la Préfecture l'établissement d'un Grand Site "Vignobles et Reculées du Jura" doit permettre de développer les atouts touristiques du territoire tout en évitant une évolution désordonnée et en préservant les conditions de vie des habitants.

### LA DÉFINITION

Un Grand Site est un territoire remarquable pour ses qualités paysagères, naturelles et culturelles, dont la dimension nationale est reconnue par une partie significative du territoire au titre de la protection des monuments naturels et des sites.

Il accueille un large public et est engagé dans une démarche partenariale de gestion durable et concertée pour en conserver la valeur, l'attrait et la cohérence paysagère.

Lavigny, village adossé au plateau qui surplombe Baume, est intégré dans ce projet qui comprend deux des plus beaux villages de France, Château-Chalon et Baume-les-Messieurs, et des sites classés et inscrits : le vignoble de Château-Chalon, la

reculée de Baume-les-Messieurs, le bourg et château de Frontenay, le site Natura 2000 des Reculées de la Haute Seille.

La définition de l'esprit des lieux passe par des études des paysages qui ont démarré en 2021, et l'implantation en 2022 d'outils de comptage et des questionnaires permettront de préciser la fréquentation, les moyens d'accès et les attentes des visiteurs.

Incorporer ces données aux besoins et aux attentes des habitants, dont il est souhaitable qu'ils les expriment et s'impliquent dans la démarche du projet, conduira à définir les actions à mettre en place pour :

- la préservation et la restauration de paysages fragiles et attractifs,
- l'organisation intelligente d'une fréquentation intense qu'il faut gérer et maîtriser,
- et la promotion des valeurs du développement durable.

Tout ceci aura certes un coût, c'est peut-être simplement celui d'un avenir plus acceptable...



Cette saison 2021-22, l'ACCA Lavigny compte 25 sociétaires sous la présidence d'Alain Roy.

Nous avons le plaisir d'accueillir également 2 jeunes en "chasse accompagnée". Ils découvrent la chasse avec leurs parents, dans le but de passer l'épreuve du permis de chasse dès leur 16ème anniversaire.



retour de chasse, avec les masques....

*La société de chasse de Lavigny vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022.*

En mars 2021, en raison des protocoles sanitaires, les comptages n'ont pas été effectués. Nous constatons cependant une hausse de la population de chevreuils, et surtout de sangliers.

Le lièvre est bien présent sur notre territoire, que ce soit dans les vignes de Lavigny ou à Rosnay.

Le chamois est toujours bien installé dans la côte dominant la Reculée de Baume, et on constate également sa présence dans les carrières.

L'attribution pour la saison est identique à celle de l'an dernier, à savoir :

7 lièvres    6 chevreuils    2 chamois.

A ce jour, nous avons réalisé environ 70 % de notre attribution et prélevé 4 sangliers.

L'entente avec Pannessières a été reconduite pour nous permettre de chasser ensemble le gros gibier.

Comme chaque année l'ACCA a organisé une corvée pour l'entretien des lignes et des chemins forestiers.

**ASSOCIATION  
COMMUNALE  
DE CHASSE  
AGREEE**  
association

L'heure du bilan 2021 a sonné... Pauvre année que celle-ci, la situation sanitaire ne nous a pas permis d'organiser notre soirée festive à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Heureusement, nous avons pu faire notre marché aux fleurs et plants de légumes début mai, ce dernier a rencontré un réel succès.

Espérons que 2022 verra la vie reprendre son cours, c'est dans cet espoir que  
**la Lavinoise vous présente ses meilleurs vœux.**

Le Président, J.C. MOUGIN.

**LA LAVINOISE**  
association

D'un point de vue météorologique, les années se suivent sans forcément se ressembler.

Ce fut le cas pour notre verger qui, après avoir connu une terrible année de sécheresse en 2020, a passé l'année 2021 les pieds dans l'eau.

Cela n'a, heureusement, pas entamé sa phase de croissance : ce sont des arbres vigoureux que l'on peut maintenant observer en se promenant.

D'un point de vue sanitaire, il en va autrement.

Les ambitions pour 2022 restent intactes : valorisation du site, mise en place de la signalétique, animations...

Le fonctionnement de l'association s'en est trouvé perturbé : l'Assemblée Générale, initialement prévue en mars, n'a pu se tenir que le 12 novembre.

En ce qui concerne les activités mises en place, une matinée taille de formation suivie de travaux de replantation et de consolidation (piquets) s'est déroulée le 3 mars.

Pour le reste, des travaux d'entretien ont été pratiqués régulièrement (désherbage, tonte).



**VERGER SERIN**  
association



*Le Président et les membres du Foyer Rural vous souhaitent une bonne année 2022*

Pendant cette année 2021 encore passablement perturbée par la crise sanitaire, seulement deux activités ont pu être maintenues.

### Bricolage Halloween, lundi 25 octobre

18 enfants présents à cette activité gratuite "bricolage Halloween". Les organisatrices avaient préparé découpages, collages et coloriages.

Cette animation s'est prolongée par le partage d'un goûter.

### Bricolage de Noël, samedi 4 décembre

Un petit groupe de 8 enfants, aidés par les bénévoles, a pu confectionner de jolies décorations de Noël avec lesquelles ils sont repartis.

Pour finir l'après-midi, de jolis petits sacs remplis de bonbons ont été offerts à chacun.



Nous remercions chaleureusement les bénévoles et toutes les personnes qui ont aidé à préparer et animer ces activités.

Vous souhaitez faire notre connaissance, nous rejoindre, nous vous invitons cordialement à assister à l'**Assemblée Générale** qui se tiendra, si les conditions le permettent, **vendredi 4 février à 20h30 à la salle de convivialité.**



En espérant que 2022 nous permette à nouveau de nous réunir, de nous rencontrer, et de faire la fête autour d'un bon repas ou d'une bonne flambée, un grand **MERCI** à tous les participants et bénévoles !

**FOYER RURAL**  
association

Lavinoises et Lavinois,

Un petit bonjour du club colombophile du Jura, dont je suis le Président.

Si vous trouvez un jour un pigeon voyageur, merci de nous prévenir.

M. Georges Hanewald  
06 78 64 55 19

M. Jean-Pierre Colas  
06 30 29 51 41



Malgré les aléas de la situation sanitaire, l'association enregistre 4 nouveaux adhérents en 2021.

La pandémie contraire tous nos projets, nous empêchant de faire nos réunions et activités.

S'y ajoute l'épizootie de grippe aviaire qui nous impacte particulièrement avec l'interdiction des entraînements et des concours pour nos pigeons.

Gardons l'espoir de jours meilleurs !

Georges Hanewald.

**ASSOCIATION COLOMBOPHILE JURASSIENNE**  
association

**L'ANERIE**  
pas tous les jours

Mon premier est un prénom masculin,  
mon second un personnage animé aux oreilles bien rondes.  
Mon tout est un sport national.

Réponse : Paul et Mickey (polémiquer)